

1995-12



Chambre de commerce
de Baie-Comeau

Baie-Comeau, le 16 mars 1995

Monsieur Roger Roy
Directeur-général
Office National des Transports
15, rue Eddy
Hull (Québec)
K1A 0N9

Monsieur,

Pour faire suite à votre lettre du 24 février 1995, je voudrais vous remercier pour l'envoi de l'Examen annuel 93 de l'ONT. À la lecture de ce document, nous constatons que la perception des régions n'a pas pu être transmise puisqu'aucune étude n'a pu être entreprise auprès des agents économiques régionaux.

Le Ministre des Transports du Canada ayant déjà reçu de nombreuses résolutions concernant les problèmes soulevés par la situation actuelle des transports aériens, nous apprécierions que le prochain examen annuel de l'Office puisse rendre compte des préoccupations régionales en matière de transport aérien plus particulièrement.

Notre position est qu'en région, nous ne percevons pas l'exercice de la concurrence entre les transporteurs aériens. Le graphique 5, de la page 24 du mémoire que nous avons présenté au Ministre le 17 novembre 1994 à Ottawa, permettait de bien illustrer nos préoccupations.

Il est généralement reconnu dans les milieux économiques que l'installation de la concurrence se traduit par des diminutions de prix et des augmentations d'achalandage. Or, nous observons l'inverse dans les régions.

2...

Nous apprécierions recevoir 7 copies de l'examen annuel 1994 de manière à pouvoir le transmettre aux membres de notre coalition.

Je vous remercie de votre attention dans ce dossier et au plaisir de vous rencontrer lors de notre prochaine réunion.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.



Pierre Breton
Porte parole
Coalition des Chambres de commerce
des régions du Québec sur les tarifs
aériens

PB/gt

C.C. M. Guy Chartrand
Cabinet du Ministre des transports
M. Michel Guimond
Député, Chambre des communes
M. Jim Gouk
Député, Chambre des communes